bus. L'héroïque femme emporta le blessé dans la voiture dont elle s'était fait suivre, et retourna à Metz.

Elle retrouva son mari, s'assit à son chevet, et, trois jours après, le vit mourir.

Oh! vaillante épouse d'un vaillant soldat de la noble armée française !...

***

Le duc d'Orléans écrivait il y a trente ans :

L'observation scrupuleuse et le goût de la méthode, l'amour de la régularité, qui sont pour les armées allemandes une habitude et un besoin, disparaissent avec le système de la nécessité dans les armées françaises, dont l'esprit est plutôt guerrier que militaire.

On dirait ces lignes écrite d'hier. C'est que l'armée française a porté partout avec elle ses qualités et ses défauts, une rare vaillance, mais souvent aussi un déplorable aveuglement.

***

Quelqu'un a fait le calcul ci-dessous :

Si je vis jusqu'à soixante ans, j'aurai vécu vingt-et-un mille six cents heures, soit trente-et-un million cent soixante mille secondes. En chiffres ronds, deux milliards de secondes.

Or, pendant ce temps, il sera précisément mort deux milliards d'individus qui gênaient leurs successeurs, et chacun peut se dire qu'il partira à son tour, quand il sera devenu gênant.

Toute la question alors, est de ne gêner que le plus tard possible.

C'est à quoi prétendent vous aider les médecins, dans leur folle présomption.

***

Une histoire d'espionnage assez comique pour finir :

Tous les moyens sont bons aux espions prussiens. Il y a peu de jours, une jeune fille blonde et le teint frais se faisait remarquer, sur le cour de Vincennes, par ses allures provocantes. Surviennent trois artilleurs, et la conversation s'engage ; elle s'engage si bien que la nuit est arrivée et que la donzelle est encore avec nos troupiers auxquels elle a fait force demandes sur l'état du fort en cas d'attaque, le nombre des défenseurs, etc. Si le soldat français est galant, il aime à être payé de retour. La blonde résiste. Mais que vouliez-vous qu'elle fit contre trois... Tableau!... Cette femme si provocante, c'était un officier prussien, qui fut immédiatement conduit entre les mains de l'autorité militaire, à laquelle il aura à expliquer sa conduite.

C. T.

COURSES DE TROIS-RIVIERES.

Cette année, Trois-Rivières a eu le monopole des courses de la province de Québec. Montréal, Québec, St. Hyacinthe, se sont abstenus, pour laisser au St. Maurice Turf Club, le soin de maintenir l'honneur du sport québecquois.

Trois-Rivières a dignement maintenu sa réputation et ses vieilles traditions, ce qui n'est pas peu dire. A certaines époques, les courses des Trois-Rivières ont dépassé ce qu'on a vu de plus brillant dans notre pays; vouloir rivaliser avec les célèbres succès de Bell, l'un des créateurs du turf canadien, ou de M. de Niverville, qui a fait de si grands sacrifices pour en relever l'éclat, ce n'était pas une faible tâche, faire mieux paraissait impossible. Et pourtant, d'après l'opinion de plusieurs connaisseurs, cette impossibilité a été réalisée.

Les directeurs du Turf Club ont fait preuve de la plus grande libéralité envers les intéressés et envers tout le public. Leur immense champ de course, un des plus beaux du pays, était ouvert gratuitement à tous les spectateurs, et rien n'a été exigé de personne pour l'entretien de la course ni pour aucune dépense de cette nature ; pour le Prix de la Reine, aucune entrée n'était exigée, et on n'a demandé que le montant ordinaire de 10 p. c. pour les autres prix. Quant au *sweepstake*, il a été entièrement payé au gagnant.

Et pourtant, Trois-Rivières ne renferme qu'un très-petit nombre d'hommes qui peuvent paraitre sur le turf pour leur propre compte et autrement qu'en amateurs ; mais Trois-Rivières a de bonnes traditions, et noblesse oblige.

Pour le Prix de la Reine, il n'y avait pas moins de douze entrées, toutes présentes au départ. Jamais encore on n'avait vu pareille affluence ; la distance était de 1¼ mille, à répéter.

Le temps n'a pas été des meilleurs,—1.59½ et 1.58 pour le mille,—mais il faut remarquer que la piste des Trois-Rivières est assez difficile, surtout pour les jeunes chevaux. *Lottery*, pour le même prix, est arrivé premier, suivi de près par *Claret*.

Ce dernier promet beaucoup pour l'an prochain, et nous serions étonnés de ne pas le voir reprendre sa revanche.

Claret est fils de *Reporter* et de *Seven Oaks*, deux célébrités du turf trifluvien. Tous deux avaient été importés des Etats-Unis par M. de Niverville, et ils ont donné des produits qui donnent les plus belles espérances.

Il existe depuis quelques années, un esprit d'opposition assez caractérisé entre les importateurs et les éleveurs. Ceux-ci demandent qu'on applique à leur égard les principes de protection qui font naître et grandir l'industrie nationale, et ils veulent que les produits nés et élevés dans le pays soient admis sur les champs de course à des conditions plus favorables que les chevaux importés. Ils voient dans une pareille mesure, un progrès assuré dans l'élevage et dans l'agriculture.

Les importateurs, d'un autre côté, prétendent que les produits importés, soit d'Angleterre, soit des Etats-Unis, seront toujours plus forts que ceux de provenance canadienne, et que si nous voulons faire du sport, il faut qu'il réunisse les meilleures conditions possibles. Nos pur-sang ne sont pas encore assez répandus pour fournir à la demande, et il est même probable que la race qui existe ne tarderait pas à dégénérer, si on n'y ajoutait pas de sang nouveau.

Ces raisonnements ne manquent certainement pas de justesse, et méritent la considération de tous ceux qui s'occupent de sport.

Nous ne pouvons faire ici autrement qu'on a fait ailleurs. L'Angleterre a fait venir d'Arabie les fondateurs de cette race qui brille aujourd'hui au premier rang dans toutes les parties du monde ; si la France a réussi une fois à remporter le ruban bleu, c'est que le sang anglait coulait dans les veines de *Gladiateur*. Aux Etats-Unis, on a fait la même chose, et les reproducteurs qui ont laissé les plus célèbres souvenirs étaient des chevaux importés. En Canada même, aux plus beaux jours du sport, les grands succès ont été dus aux chevaux importés ou à leurs descendants immédiats.

D'ailleurs, on aurait tort de rechercher dans la propagation des pur-sang et dans le sport un grand progrès agricole. Les chevaux de course ne seront jamais bons à mettre à la charrue, et les chevaux de travail n'ont rien à faire avec les chevaux de course.

Les *sportsmen* sacrifient leurs capitaux dans le but de s'amuser, et plus les chevaux vont vite, plus l'amusement est grand.

Si quelques éleveurs peuvent réussir à produire dans le pays des chevaux qui courront plus vite que leurs concurrents de provenance étrangère, ils auront remporté un succès très-honorable pour eux, et ils auront sauvé quelques milliers de piastres. Mais en ceci, comme en beaucoup d'autres matières, il vaut mieux laisser l'esprit d'entreprise des *sportsmen* suivre les données qui paraitront les plus convenables, sans essayer, par des règlements différentiels, d'obtenir des résultats qui seraient loin d'avoir l'importance qu'on serait disposé à leur assigner au premier abord.

L'an dernier, le Prix de la Reine était disputé dans une course de trois milles ; cette année on avait réduit la distance à 1¼ mille à répéter. Il y a partout une tendance générale en faveur des courtes distances ; on reconnaît que les chevaux perdent en fonds ce qu'ils gagnent en légèreté.

On a pu réussir à organiser une course à obstacles, mais avec beaucoup de difficultés, malgré qu'on eut diminué de cinq pouces la hauteur des barrières. Ce n'est pas chose facile que de trouver des chevaux pour une course à obstacles pour des prix comme on est obligé d'en donner au Canada—pour $200, on risque un cheval qui vaut au moins deux fois cette somme, sans compter le jockey qui représente bien aussi quelque chose, malgré qu'il soit passablement négligé.

Trois chevaux au moins devaient être inscrits pour la course et deux devaient partir ; au dernier moment *Viley* fut retiré par son propriétaire, M. Lloyd ayant assez de confiance dans *Baronet*, de la même écurie. *Lottery* n'attendait que cela pour faire son apparition : il était prêt à courir contre tout venant excepté *Viley*. Les chances de *Baronet* se trouvant complètement détruites en face du nouveau concurrent, son propriétaire voulut faire inscrire *Viley* de nouveau, mais cette demande fut rejetée. Alors *Baronet* et *Husson* furent retirés, et le prix fut disputé à *Lottery* par *N. P.*

Cette décision des directeurs a été vivement discutée, et a créé un grand mécontentement parmi les intéressés. Le principe qu'on a voulu appliquer, c'est qu'un cheval retiré ne pouvait pas être inscrit de nouveau ; d'un autre côté, on prétendait avec raison qu'un cheval retiré est dans la position de celui qui n'a jamais été inscrit, avec cette seule différence que le propriétaire a perdu le prix de la première entrée.

Nous avons entendu quelques *sportsmen* blâmer très sévèrement la conduite des directeurs en cette circonstance, et secouer la poussière de leurs souliers en promettant que jamais leurs chevaux ne fouleraient la piste trifluvienne, nous croyons que leurs récriminations sont exagérées. Qu'une décision erronée ait été rendue, c'est plus que probable, mais aucun tribunal n'est infaillible, et quand les juges font preuve de bonne volonté, d'impartialité, de libéralité, il faudrait être bien exigeant pour exiger la perfection.

C'est plutôt aux règlements du Turf qu'il faudrait s'en prendre, à leur manque de clarté, à leur inefficacité à rencontrer tous les incidents qui surgissent à chaque instant et à la promptitude avec laquelle le jugement doit être rendu. Les anciens règlements sont maintenant inapplicables ou tombés en désuétude ; il ne reste plus que des précédents ou des traditions.

Ainsi à moins de faire du Turf une étude spéciale, il est extrêmement difficile de pouvoir donner sur tous les cas une décision immédiate et toujours absolument juste.

Un détail que nous tenons à signaler au sujet des dernières courses de Trois-Rivières, c'est l'absence complète de gentlemen *riders*. Pas un n'a couru. Il parait que si les chevaux s'améliorent, les cavaliers ne suivent pas ces progrès. En Europe, les courses à obstacles sont généralement assignées aux gentlemen ; on se fait un point d'honneur de ne pas payer les gens pour leur faire risquer leur vie. Ce même principe, en Canada, a fait élever le trente-cinq livres les poids ordinaires ; on voulait par cette disposition, permettre aux amateurs de monter sans être obligés de passer par un dégraissage complet, comme c'est le cas pour les jockeys des autres courses. Le prix des dames se disputait autrefois dans les mêmes conditions, et les jockeys étaient formellement exclus. Mais depuis plusieurs années, ce prix est disparu des programmes, au moins à Trois-Rivières. Tous les nouvaux règlements sont en faveur d'une augmentation de vitesse, et tout le reste est négligé ou condamné.

Les courses de Trois-Rivières ont été splendides ; jamais peut-être on n'a rien vu de comparable à la deuxième manche, pour le prix de la Reine. Quant aux omissions qui ont pu être faites, aux erreurs qui ont pu être commises, elles ont été remarquées par ceux-là même qui pourront en empêcher le retour. Il est impossible de pouvoir jamais empêcher tous les mécontentements ; les intérêts engagés sont trop grands, les distances sont trop courtes, les jockeys sont trop habiles, les accidents sont trop nombreux pour qu'il n'y ait pas de nombreuse causes de discussion et de disputes ; mais à mesure que le nombre des amateurs augmentera, la législation du Turf sera mieux connue, et mieux appliquée. On ne sera plus obligé de s'en rapporter à des étrangers, qui souvent sont intéressés à ce que justice ne soit pas rendue.

Jusqu'à présent, le Turf canadien a maintenu sa bonne réputation, et nous espérons qu'il ne la perdra pas de sitôt.

L'EXPOSITION.

L'exposition de 1870, n'a pas été aussi brillante que celle de 1868. Cependant, elle a été de nature à faire honneur au pays.

Elle a commencé le 13 courant et fini le 16. Une foule de personnes de distinction assistaient à son ouverture, parmi lesquelles nous avons remarqué Sir G. E. Cartier, les Hons. Ouimet, Chauveau, Beaubien, Archambault et de Boucherville. Son Excellence le Gouverneur Général a aussi visité l'exposition le troisième jour.

Le Conseil d'Agriculture était au grand complet et a rempli à la satisfaction générale, la lourde tâche qui lui incombait. Maintenant quelques détails.

Les chevaux pur sang étaient plus beaux que ceux des autres années. Les percherons et les Clydes étaient en grand nombre et d'une beauté supérieure. Voici une liste des principaux prix remportés dans la classe des chevaux.

Percherons 1er prix : Société d'Agriculture, Comté de l'Assomption. 2e prix : Société d'Agriculture, Comté de Beauharnois. 3e prix : Société d'Agriculture, Comté de Beauharnois. Chevaux Normands, 1er prix : Société d'Agriculture de Chambly. Race canadienne, 1er prix : M. Hickson de Montréal. Etalons de traits, 1er prix : M. L'Heureux, de Lacadie, et M. Bernard de Montréal.

Les races bovine, ovine et porcine n'étaient pas aussi bien représentées qu'à l'ordinaire, cependant dans la race bovine, nous avons remarqué plusieurs beaux types des courtes-cornes de Durham Ces magnifiques animaux appartiennent à M. Cochrane. Il parait que ce M. n'a pas autant exposé cette année que par les temps passés. M. Ste. Marie suit de très près M. Cochrane. Il y avait beaucoup de Ayershires, de Herefords, de Devons et de Galloways. La Corporation du Collége St. Laurent a emporté deux prix pour des animaux de la race Galloway qu'elle exposait.

La collection des instruments aratoires était peu riche. Il y avait cependant de fort belles choses. Une pièce qui attira beaucoup l'attention, est le *charriot épierreur* de M. Joseph Filion, de St. Eustache. Grâce à cet instrument, on peut en quelques jours débarrasser un terrain de tout ces blocs de pierre qui font le désespoir des défricheurs et des colons. Malheureusement le prix de cette machine est élevé. Mais M. Bernard, de Varennes, a exposé une machine semblable qui, sans être aussi complète, peu rendre à peu près les mêmes services. Le prix est de $30.00

MM. Bulmer et Sheppard ont exposé une machine qui peut vous donner 30,000 briques par jour.

Nous avons remarqué une splendide collection de haches de toute espèce. Ces instruments sortent de la fabrique de MM. Boivin & Cie. de New Liverpool.

M. Crevier a exposé une magnifique série de poêles.

La *machine à laver* de M. Hodge a été très-admirée. En dix minutes on peut faire avec cette machine, la lessive d'un pensionnat. L'instrument coûte $10.00

MM. Bruno Ledoux et Denis Gervais ont exposé de splendides voitures.

Les charrues, les semoirs, les faucheuses abondaient. Dans cette section, M. Perrault, de Varennes, a obtenu trois premiers prix.

Ses canards, ses coqs et ses oies ont également obtenu les premiers prix. Les belles oies de Toulouse valent $20.00 la couple ; les canards de Rouen, $10 ; les poules de Laflèche, $10 ; les œufs $10 la douzaine.

La cinquième classe de l'Exposition qui comprend les beaux Arts appliqués à l'industrie est très-intéressante. Elle renferme la peinture, la sculpture, la litographie ; l'imprimerie, la gravure, la photographie, le dessin, etc. Voici les noms de ceux qui ont emporté les prix dans ces différentes classes : Sculptures : MM. Forsyth & Cie et MM. Mavor & Cie. Litographie & Chromo, MM. Burland, Lafricain & Cie. Photographie, M. Parks.

Gravure, M. Bishop.

Typographie, MM. Louis Perrault & Cie.

Il n'y avait presque rien en fait de peinture.

M. Decelles écrit de Montréal au *Journal de Québec* les remarques suivantes sur l'exhibition :

Je regrette de n'avoir pas vu nos québecquois au nombre des exposants. Est-ce que le succès les auraient blasés ? On sait que, pendant longtemps, les voitures de Québec obtenaient infailliblement les prix.

Puisque j'ai regretté l'absence des exposants québecquois dans la section dont je viens de parler, je dois généraliser cette remarque et déplorer que nos concitoyens aient brillé par leur absence. Il y a très peu de produits do notre industrie, et cette lacune est regrettable, et l'on nous en fait l'observation. Dans tous les cas, elle ne contribuera pas à nuir à notre réputation d'hommes d'initiative et d'esprit d'entreprise.

Parmi les rares exposants québecquois, nous avons aimé à voir M. Trudel qui exhibait une variété de ressorts pour voitures légères, lourdes et wagons de chemins de fer, ses ressorts, sont d'une grande beauté. Notre jeune industriel, qui est encore à ses premiers pas, a déjà vendu des centaines de ressorts aux compagnies de chemin de fer, de Toronto et Nippissing, de Brockville et de l'Intercolonial. Les ressorts de M. Trudel paraissent être d'une force extraordinaire et d'une élasticité comparable à celle des principes de maints députés. Il y a quelques mois, nous augurions bien de l'entreprise de M. Trudel, nous sommes heureux de voir que nous n'avons pas mal jugé son travail et ses moyens d'action.

M Louis Boivin, de Saint-Romuald, a une vitrine remplie de haches superbes. La trempe en parait excellente. Le poli ne laisse rien à désirer, et ces haches peuvent soutenir la comparaison avec celles que l'industrie étrangère nous envoie.

A. CHAMPAGNE.

FORCES DE L'ANGLETERRE.

Il n'est pas étonnant que l'Angleterre s'efface autant que possible dans les questions européennes et veuille conserver la paix à tout prix, ni qu'elle retire ses troupes du Canada. Elle n'a sur pied maintenant qu'une armée de 50,000 hommes, dont le quart est en Irlande.

Comment avec de pareilles forces pourrait-elle songer à entrer en guerre avec la France ou la Prusse. Son honneur, dit-on souvent, son honneur est en jeu. Croit-on qu'elle aurait plus d'honneur à montrer sa faiblesse et son impuissance sur les champs de bataille ?

BONNE NOUVELLE.

MM. Rivard, Lajoie, Gouin, Shortis et Mailhot ont formé une société ou compagnie à fonds social, et ont établi, à Ste. Anne de Yamachiche, district des Trois-Rivières, une manufacture de laine sur un grand pied. On espère même que la fabrique sera en opération sous un bref délai.

Nous voudrions pouvoir publier de pareilles nouvelles tous les jours. Si tous ceux qui ont des capitaux les mettaient dans de pareilles entreprises au lieu de les prêter à vingt par cent ils feraient vivre des milliers de familles au lieu d'en ruiner un si grand nombre.

Le gouvernement devrait offrir des primes pour activer l'établissement des manufactures et engager les capitalistes à faire un bon usage de leur richesse.